

# ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

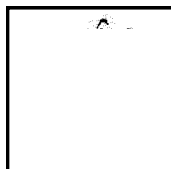
Syndicat National des Professeurs de Lycée Professionnel  
et des Personnels d'Education

n° 107 - Mai 2001

Bimestriel Prix : 1 F - CCP LIMOGES 0171550U02770

**C.P.P.A.P.: 91842**

Impression au siège, 1 rue Georges Bizet  
17200 Royan - tel 05.46.38.78.06  
Directeur de la publication : C. Boé



## Editorial :

Nos lycées professionnels pourraient donc faire place aux « Lycées des métiers »... Reste à définir, outre ce que l'on peut penser de l'intitulé, le contenu et le but de tels établissements.

A quels élèves seraient-ils destinés? Ceux qui sont en formation initiale? Professionnelle ou/et technologique? Les adultes stagiaires des GRETA? Les jeunes de sections d'apprentissage?

Certains seraient rémunérés, d'autres pas... Certains suivraient une scolarité à temps plein, d'autres ne seraient présents qu'une semaine sur 3 ou 4... ou de passage pour faire valider des acquis...

Et pour les personnels : des PLP avec leur statut, leur horaire hebdomadaire; des formateurs aux conditions de travail bien différentes; des certifiés peut-être...

On serait tenté de parler de grandes « usines à gaz » technologiques. Et les 4ème et 3ème techno? Disparues derrière le nouvel avatar du collège unique, le collège pour tous...

On peut légitimement s'interroger sur les finalités de ces établissements. Tout comme on peut s'interroger quand on voit que des discussions ont lieu sur ces questions sans le Snetaa, pourtant majoritairement représentatif des personnels...

Dans notre académie le premier de ces lycées des métiers pourraient bien être le « Lycée des saveurs » de Poitiers dont les « ingrédients » devront faire l'objet de toute notre vigilance...

Sans doute devons-nous être rassurés lorsque nous lisons, avec surprise, sous la plume de ceux-là mêmes qui discutent de notre avenir sans nous, que le Rectorat privilégie depuis deux ans les

## SOMMAIRE :

P. 1 - Editorial

P. 2 - Calendrier académique

- Vos commissaires paritaires Snetaa

- L'action intersyndicale du 14-03-01

- Démographie ?

P. 3 - Mouvement inter : les entrants

- Quelques remarques sur ce mouvement

P. 4 - Il n'est pas trop tard...

SNETAA INFORMATIONS (Académie de Poitiers)  
siège: 1 rue Georges Bizet 17200 Royan

**ROUTAGE 206** dispensé du timbrage  
Dépôt : La Poste - Agence de Poitiers Bel-Air

Ainsi donc la diminution de capacité d'accueil de 500 élèves, la croissance des CFA... constitueraient un privilège pour les lycées professionnels?

Qu'il soit permis d'être étonné et dubitatif devant une telle affirmation de la part de ceux qui ambitionnent de représenter les intérêts et la défense des lycées professionnels et de leurs personnels ! A moins que la tentative de phagocytose de nos établissements (encore un « privilège »?) ne relève d'une autre vision du système éducatif et d'une conception syndicale différente de la notre...

Quoi qu'il en soit, les personnels des LP sauront sans nul doute, avec le Snetaa, défendre l'enseignement professionnel public et laïque.

Claude Boé

## Calendrier académique (prévisionnel)

- 10 mai : CCMA (enseignant privé)
- 15 mai : Bureau Académique élargi
- 18 mai : CAPA notation et reconversions
- 22 mai : Groupe de travail au rectorat pour les postes mis au mouvement + dossiers médicaux et sociaux
- 28 mai : Groupe de travail au rectorat : examen des vœux et barème du mouvement intra
- 06 juin : CCMA
- 07 juin : CAPA notation des MI/SE
- 14 juin : FPMA : affectations mouvement intra
- 21 juin : CPCA : mouvement des MI/SE
- 25 juin : Groupe de travail MA et révision des affectations
- Les affectations/rattachements des Titulaires de Zone seront étudiés en Groupe de travail le 16 juillet.

**N'oubliez pas, si vous êtes concernés, d'envoyer un double de votre dossier au commissaire paritaire du Snetaa qui s'occupe de votre discipline ou au secrétariat**

... — — — **Action intersyndicale du 14 mars 2001** ... — — —

Le 14 mars dernier, à l'appel de l'intersyndicale SNETAA / Ursen CGT / SGEN CFDT, des collègues se sont rassemblés à POITIERS pour mettre en commun les réactions suscitées par les DHG et les mesures prévues suite au CTPA de Janvier. Une délégation a été reçue au Conseil Régional puis au Rectorat.

Nous y avons exprimé nos positions en matière d'enseignement professionnel - public et laïque -, nos souhaits d'une orientation plus « positive » vers nos filières d'enseignement, notre étonnement de voir la baisse démographique frapper plus durement l'enseignement professionnel que l'enseignement général... et les CFA accueillir un nombre croissant de jeunes ! M. le Recteur a annoncé qu'une campagne d'information sur les LP et l'enseignement qui y est délivré allait être lancée en direction des collèges et des professeurs principaux...

## Vos commissaires paritaires Snetaa

Gérard GRANGETEAU 05 45 94 24 53 Jean JOUTEUX 05 49 51 99 38	Disciplines du bâtiment
Françoise BUREAU 05 49 96 16 14 Françoise LEJEUNE 05 46 56 62 59	Disciplines du textile + Electro... + Méca + Arts appliqués
Samel SEGUY 05 45 39 62 07 Y. Henri SAULNIER 06 88 58 37 71	Tertiaire + Imprimerie + Coiffure esth. Disciplines littéraires et documentation
Sophie TEXIER 05 49 61 29 37 Patrick MACHET 05 49 64 29 45	Biotechno + Hôtellerie Horticulture Math. Sciences Secteur auto + connexe
Anne DELORME 05 49 70 67 61	CE / CPE
Claude BOE / Secrétariat académique : 05 46 38 78 06	
J. Pierre ARDON pour le site internet : <a href="http://www.chez.com/snetaaPoitiers/">www.chez.com/snetaaPoitiers/</a>	

### MI / SE

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :  
\* David Meunier au LP Doriole de La Rochelle  
\* Coralie Marquois au LP Hôtelier de Poitiers



## Démographie ? Vous avez dit démographie ?

Suite à l'interrogation du Snetaa sur l'apprentissage dans la région, des chiffres ont été fournis par l'administration.

On constate, dans les CFA, une augmentation constante depuis 6 ou 7 ans égale à la baisse d'effectif des lycées professionnels de l'académie.

Cette diminution n'a donc pas le caractère inéluctable que l'on voudrait nous faire accepter. Et nous réclamons une politique plus volontariste qui permette à nos établissements de disposer d'un large éventail de formations et de répondre à la demande de proximité !

Ô démographie que de fermetures et de

## Mouvement 2001

### Entrées dans l'académie de POITIERS

Le Snetaa s'est dès le début déclaré opposé à ce mouvement dit « déconcentré » dont les effets néfastes se confirment : mutation à l'aveugle dans le cadre du mouvement inter, des blocages de postes, des affectations en PEP où l'arbitraire n'est pas absent...

Le rapprochement du tableau des entrants avec la liste des postes vacants publiée par le rectorat montre à l'évidence que des difficultés s'annoncent pour la rentrée prochaine.

En Vente par exemple : 3 entrants pour 11 postes déclarés vacants ! Même si l'on prend en compte les maîtres auxiliaires « réemploi », il est évident que le risque de voir les élèves sans enseignants est grand. Sauf bien sûr si l'on recrute des vacataires, contractuels, voire de nouveaux MA... quitte à mettre un terme à leur contrat brusquement pour les transformer en vacataires en cours d'année ! D'un côté un plan de résorption de la précarité, de l'autre l'emploi massif de non-titulaires... Ne parlons pas, dans cet exemple, de la difficulté d'assurer les éventuels remplacements au cours de la prochaine année... Ce qui démontre, s'il en était besoin, la nécessité d'augmenter le nombre de postes mis aux concours.

On peut parler aussi des Zones de Remplacement : comment admettre que la ZR des enseignants de biotechno soit académique alors qu'il y en a en moyenne largement plus d'un par établissement...

Tout autant d'exemples qui justifient

Code discipline	Nb d'entrants	Barème du dernier entrant
0210 LH	20	148
0222 Lettres Ang	9	161,1
0226 Lettres Esp	1	178
1315 Maths Sc	10	201
2100 G ind Bois	2	262,1
2120 Ebenisterie	1	138,1
2200 GI Textile	1	125
2220 Entex	1	178,1
2322 Tech Verrier	1	292,1
2400 GI Struct	4	191
2450 Carrosserie	1	1117
3010 Constr Eco	4	111
3028 Peint Vit	1	125,1
3100 G Therm	1	161
4100 GM Constr	4	155
4200 GM Prod	4	71
4500 GM Maint	2	262,1
4550 MSMA	1	35
5100 Electronique	3 + 1PEP	178
5200 G Electricue	2	255,1
6310 Cond routier	1	125,1
6500 Arts appliqués	6 + 2PEP	51
7200 Bio techno	8	151,1
7420 Coiffure	1	325
8011 Com Bur	4	267
8012 Compt Bur	6	181
8013 Vente	3	248
8510 Hôt Tech cul	3	222
8512 Pâtisserie	1	125,1
8520 Hôt Service	3	305,1
E 0030 CE/CPE	26	195

*Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*



1, rue Georges Bizet - 17200 ROYAN - tel : 05.46.38.78.06

Quelques un(e)s d'entre vous ont omis de réadhérer...

Les Commissaires paritaires poursuivent leur travail de de défense de vos intérêts...

Si tu veux continuer à recevoir la presse syndicale, nationale et académique, si tu veux que le syndicat majoritaire dans les lycées professionnels poursuive son action de défense des personnels et de nos établissements,

Il n'est pas trop tard...

Pour réadhérer ou adhérer au SNETAA pour **00/ 01**, retourner ce coupon (paiement à l'ordre de snetaa) à : Claude Boé - 1 rue Georges Bizet - 17200 Royan

Nom ..... Prénom ..... Téléphone .....

Adresse: ..... né(e) le : .....

- PLP 2
- CPE
- Stagiaire sur poste
- MA I
- Contractuel
- PLP 2 HC
- CPE HC
- Stagiaire IUFM
- MA II
- Ens. Privé /s contrat
- Retraité
- MI-SE
- 1ère année IUFM
- MA III
- Autre .....

Montant de la cotisation : .....

Discipline: ..... Etablissement : ..... Echelon : .....

éch	HC1	PLP2	CPE
1	835	617	614
2	924	658	655
3	983	687	685
4	1041	719	717
5	1127	753	750
6	1195	794	791
7	1256	835	832
8	///	888	885
9	///	940	938
10	///	1006	1004
11	///	1073	1071

**Tarif des cotisations 00/01**

éch	MA1	MA2	MA3
1	555	516	449
2	592	537	479
3	618	558	497
4	647	582	516
5	678	604	539
6	705	618	566
7	737	646	589
8	767	688	612

Retraités Hors Classe	522
Retraités PLP2 et CPE	474
Retraités PLP1 et CE	397
MI-SE	105
Allocataires - Emploi jeune	105
Etudiants, sans solde, en dispo.	100
Mi-temps	1/2 cotisation
Enseignement Privé et CFA	
Salaire net inférieur à 5000f	377
Entre 5000 et 7000	540
Supérieur à 7000	670
C.P.A.	80% de l'éch.
C.F.A.	75% de l'éch.